

PÔLE D'EXCELLENCE TOURISME ÉCOTOURISME



MATTHIAS FEKL

Secrétaire d'État chargé
du Commerce extérieur,
de la Promotion du tourisme,
et des Français de l'étranger

Le tourisme représente aujourd'hui plus de 8% de notre PIB et 2 millions d'emplois directs et indirects. C'est un secteur en pleine croissance, porté par une demande très dynamique, mais aussi en pleine évolution. Notre pays dispose de tous les atouts pour bénéficier de cette tendance si nous saisissons l'opportunité de nous renouveler : les attentes des touristes changent, des thèmes nouveaux, qui ne sont pas spontanément associés à la France, se développent. C'est pour répondre à ces transformations, que nous mettons en place cinq pôles d'excellence touristique, annoncés au mois de juin 2014 aux assises du tourisme.

Dans un monde où tout s'accélère et où nous ne savons plus patienter, le temps est devenu un luxe. Pour moi, faire de l'écotourisme c'est retrouver le plaisir de la découverte, voyager autrement en prenant le temps – le temps d'explorer les terroirs et d'aller à la rencontre des autres. Les destinations apparaissent sous un autre angle, en s'éloignant des sentiers battus, en adoptant des modes de transports plus doux, plus lents – le vélo, le bateau, et tant d'autres.

En France, l'écotourisme est en forte croissance ces dernières années, mais il possède encore un potentiel de développement considérable, d'autant que cette évolution des tendances de consommation n'est pas propre à notre seul pays, et correspond à une demande de plus en plus forte de certaines clientèles touristiques européennes ou américaines. Nous devons valoriser, en la structurant, notre offre pour cette nouvelle forme de tourisme, et pour offrir aux Français et à nos visiteurs étrangers des parcours variés.

Il existe aujourd'hui une vraie soif d'authenticité, et la France, riche de ses paysages, de ses terroirs et de ses traditions, est bien placée pour y répondre.

La diversité de nos territoires et de nos types d'hébergement est telle qu'elle permet à notre pays de proposer une offre touristique incomparable dans ce domaine. Nous devons et pouvons, j'en suis convaincu, nous positionner comme la destination écotourisme de référence : le lancement de ce pôle d'excellence doit y répondre.

L'ÉCOTOURISME, UN SECTEUR QUI REPOND À UNE DEMANDE CROISSANTE

Près de **8 Européens sur 10** ont l'intention de ralentir leur rythme de vie.

Dans le domaine du tourisme, **53 % des Français interrogés** souhaiteraient prendre leur temps lorsqu'ils visitent un pays, une ville ou une région¹.

90 % des Français interrogés déclarent être très attentifs à la protection de l'environnement et à la vie des populations locales au cours de leurs voyages. Pour **71%** d'entre eux cependant, l'offre actuelle est encore trop onéreuse et **53%** trouvent qu'il est plus coûteux de voyager responsable².

Selon l'organisation mondiale du tourisme, **la croissance du secteur du tourisme vert se situait entre 10 et 20% ces dernières années et en France**, toutes activités confondues, les espaces naturels rassemblent annuellement près de **50 millions de séjours et 280 millions de nuitées** sur un nombre total de 173 millions de séjours et 847 millions de nuitées.

L'ÉCOTOURISME TRES LIÉ AU SLOWTOURISME : PRENDRE SON TEMPS, VIVRE UNE EXPÉRIENCE AUTHENTIQUE

Les composantes de l'écotourisme/slowtourisme:

- des **modes de déplacements doux** comme le train, la navigation sur de petites embarcations à voile, à rame ou à moteur, le vélo, le cheval, la randonnée pédestre voire la roulotte, etc.
- le choix de **structures à taille humaine**, ancrées dans leur **terroir** et leur **environnement** pour les activités des vacances
- la préférence pour des **modes d'hébergement qui permettent de nouer des liens avec les habitants ou avec la nature** comme un gîte, une chambre d'hôte, l'hébergement chez l'habitant ou en collaboratif, etc.
- suivre le **rythme de la vie et des traditions locales**, notamment en favorisant le tourisme collaboratif
- une **approche plus écologique et solidaire** du voyage ou des vacances

1. Source : Enquête Ipsos 2011 « Le Slow ou l'aspiration des Européens à ralentir – une tendance émergente »

2. Source : Enquête Harris Interactive 2012 « Les Français et le tourisme responsable »



PÔLE D'EXCELLENCE TOURISME ÉCOTOURISME

LE SLOWTOURISME/ÉCOTOURISME, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le mouvement *slow* est né en Italie au début des années 80, autour du concept de *slowfood*. Se présentant comme une alternative au phénomène du *fastfood* et, plus largement de la *fastlife*, le phénomène *slow* s'est par la suite étendu à d'autres secteurs économiques, dont le tourisme.

Le *slowtourisme/écotourisme* est une façon de voyager centrée autour de la **recherche d'une expérience authentique, le besoin de prendre son temps, de respecter son environnement et de vivre au plus près de la population locale**. Il se caractérise par la recherche de **circuits moins empruntés** et privilégiant des **modes de transports moins polluants**.

Cette filière touristique est fortement liée à l'écotourisme et toutes les formes de tourisme prônant une expérience authentique et proche de la nature. Elle regroupe par ailleurs plusieurs formes de tourisme centrés sur l'itinérance, les **mobilités douces** comme le cyclotourisme, le tourisme fluvial, les chemins de fer touristiques ou encore la randonnée.

L'ÉCOTOURISME : UNE ACTIVITÉ QUI SE DÉVELOPPE EN FRANCE

L'écotourisme a connu **une forte croissance en France** ces dernières années et possède encore un potentiel de développement considérable. Les français optent de plus en plus pour un **tourisme de proximité**, des séjours plus courts et plus proches de la nature.

La France a d'innombrables **atouts à faire valoir** dans ce domaine. Les paysages, la diversité des types d'hébergement et la gastronomie locale sont les atouts de la France pour s'imposer comme une destination *tourisme durable*.

Plusieurs destinations en France ont un véritable potentiel dans ce secteur et offrent diverses activités et circuits permettant son développement.

QUELQUES EXEMPLES

L'*écotourisme* englobe de nombreux secteurs comme le cyclotourisme et le tourisme fluvial qui sont en pleine expansion.

- La France constitue la **seconde destination européenne de tourisme** à vélo en nombre de séjours derrière l'Allemagne. Le cyclotourisme est l'un des secteurs les plus dynamiques du marché touristique français comme l'atteste le développement des Voies vertes et des vélo-routes. Il représente un **chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros en 2012**.
- Le tourisme fluvial connaît lui aussi une expansion assez forte aussi bien en tant que mode de transport qu'en tant que mode de voyage. La navigation touristique fluviale, collective ou individuelle, représente ainsi un secteur très attractif, avec plus de **10 millions de passagers transportés par an**. Avec **près de 8 000 km de voies navigables**, la France dispose du **plus vaste réseau fluvial en Europe**.



PÔLE D'EXCELLENCE TOURISME ÉCOTOURISME

UN PÔLE D'EXCELLENCE AUTOUR D'UN RESPONSABLE DE PÔLE

POURQUOI UN PÔLE D'EXCELLENCE ?

L'*écotourisme* est une véritable tendance de fond. Les voyageurs, qu'ils soient français ou étrangers, souhaitent vivre dans notre pays une expérience authentique et simple. Le développement du tourisme participatif et collaboratif en témoigne.

La France a tous les atouts pour être la destination leader en matière d'*écotourisme*. Pour cela, les acteurs doivent **se fédérer afin que l'offre française soit mieux reconnue et plus visible**.

Le développement de cette filière permettra également de **promouvoir l'ensemble du territoire français**. Il correspond à une stratégie de promotion qui vise à permettre une **répartition plus uniforme des visiteurs sur notre territoire**.

L'ORGANISATION DU PÔLE D'EXCELLENCE

Le pôle d'excellence sera piloté par un responsable : Guillaume CROMER

Guillaume Cromer est directeur gérant d'ID-Tourism et consultant spécialisé en ingénierie touristique intégrant les principes de développement durable. Président du réseau national Acteurs du Tourisme Durable (ATD) et administrateur de la Coalition Internationale pour un Tourisme Responsable, il coordonne depuis 2007 la Journée Mondiale pour un Tourisme Responsable. Il est également formateur au sein de plusieurs écoles de commerce et universités.

Guillaume Cromer est particulièrement sensible à **l'évolution des modes de consommation touristique et à l'intégration du digital dans les expériences touristiques**.

Calendrier de mise en œuvre

Le responsable entamera un travail de consultation des acteurs et proposera, d'ici fin 2014, une feuille de route présentant :

- **une stratégie de promotion** (marque ombrelle, pays cibles, etc.)
- **2 ou 3 projets fédérateurs** permettant de donner de la visibilité à la thématique et de structurer les acteurs (ex : site/bâtiment totem, école de référence, outils de m-tourisme, etc.)



PÔLE D'EXCELLENCE TOURISME ÉCOTOURISME

LE TOURISME, UNE CHANCE POUR LA FRANCE, UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

« Le tourisme doit être érigé en grande cause nationale [...] La France est déjà la première destination touristique du monde, elle a pour objectif de dégager le premier solde touristique de tous les pays européens »

François Hollande, Paris, le 27 Août 2013

Le tourisme est un secteur stratégique pour l'économie française : il représente plus de **deux millions d'emplois directs et indirects** et pèse plus de **7% de notre richesse nationale**.

C'est un secteur qui participe au **rayonnement de la France** : notre pays est la première destination touristique mondiale grâce aux **80 millions de touristes étrangers** accueillis chaque année.

Avec le développement des classes moyennes dans les pays émergents, on estime que le monde comptera **un milliard de touristes en plus d'ici 2030**. C'est une formidable opportunité de création d'emplois dans le secteur du tourisme en France.

C'est pourquoi le président de la République a décidé de faire du tourisme une **priorité nationale**.

C'est pourquoi le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, désormais en charge de la promotion du tourisme, s'est fixé comme objectif de conforter la **place de la France au premier rang des destinations touristiques dans le monde** et de dégager le premier solde touristique de tous les pays européens.

5 PÔLES D'EXCELLENCE TOURISME POUR ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE FRANÇAISE

PRINCIPE

Les Assises du tourisme, clôturées le 19 juin, ont permis de définir une stratégie ambitieuse pour accroître les retombées économiques liées au tourisme en France.

Il est nécessaire d'**augmenter la visibilité de l'offre touristique française** et particulièrement dans des **secteurs à fort potentiel**. Les Assises ont donc acté une stratégie de marque reposant notamment sur le principe des « **marques-thématique** » : l'enjeu est de **renouveler l'image touristique de la France**, en dépassant la seule dimension culturelle et patrimoniale qui lui est aujourd'hui associée.

A cette fin, le Gouvernement a décidé la création de **cinq « pôles d'excellence »** autour des thématiques suivantes :

- **Œnotourisme** ;
- **Montagne** ;
- **Écotourisme** (tourisme durable et itinérance douce) ;
- **Savoir-faire et métiers d'artisanat d'art** ;
- **Tourisme de nuit**.

Parce que ces 5 pôles ont été identifiés comme **porteurs d'une forte demande à l'international**, accroître leur visibilité en fédérant et rassemblant l'offre française nous permettra de renouveler la fréquentation de notre pays et d'**attirer les touristes de demain**.

MISE EN ŒUVRE

Pour chaque pôle d'excellence, une personnalité qualifiée sera désignée pour l'animer et le fédérer en lien avec les acteurs concernés. Le fédérateur est chargé dans un premier temps d'établir une feuille de route qui portera sur une **stratégie de marque commune** et sur la **mise en place de projets structurants** qui donneront une visibilité internationale à la thématique.

Le **Programme des Investissements d'Avenir** est sollicité à hauteur de **15 M€ pour financer les projets structurants qui seront retenus par l'Etat** à l'issue de ce travail. Ces projets pourront être de nature différente (site vitrine, initiative d'excellence, projet touristique de dimension internationale, initiative dans le domaine du m-tourisme, etc.) et pourront être portés par des entreprises privées ou des consortia public/privé. Le financement de ces projets par le PIA pourra se faire suivant les cas sous formes de subventions, d'avances remboursables ou en fonds propres.